

Collège Antoine de Saint-Exupéry
13, avenue de l'Europe B.P.32
BELLEVILLE-SUR-VIE
85170 BELLEVIGNY
☎ 02.51.41.04.04

BELLEVILLE SUR VIE, le 2 juin 2021

La Principale,

*aux Parents d'élèves Demi-Pensionnaires,
du Collège Antoine de Saint-Exupéry*

Objet : paiement de la demi-pension

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit au service de restauration en tant que demi-pensionnaire pour l'année scolaire 2021/2022. La facturation est faite par trimestre.

Vous avez opté pour le paiement de la demi-pension **mensuellement par prélèvement automatique**. Le montant prélevé est de 40.00 € par mois pour les prélèvements fixes. Des prélèvements d'ajustement auront lieu à chaque fin de trimestre, tenant compte de la facture réelle à régler. Voici l'échéancier pour l'année-scolaire 2021/22 :

1^{er} trimestre 2021/2022 septembre-décembre 2021 (coût prévisionnel à titre indicatif du 1^{er} trim 164.30 €)	2nd trimestre 2021/2022 Janvier-Mars 2022 (coût prévisionnel à titre indicatif du 2nd 133.30 trim €)	3^{ème} trimestre 2021/2022 Avril-Juillet 2022 (coût prévisionnel à titre indicatif du 3^{ème} 136.40 trim €)
7 octobre 2021 : 40.00€	7 février 2022 : 40.00€	6 mai 2022 : 40.00 €
8 novembre 2021 : 40.00 €	7 mars 2022 : 40.00 €	7 juin 2022 : 40.00 €
7 décembre 2021 : 40.00 €	7 avril 2022 : ajustement (solde restant dû en théorie 53.30 €)	7 juillet 2022 : ajustement (solde restant dû en théorie 56.40 €)
7 janvier 2022: ajustement (solde restant dû en théorie 44.30 €)		

A noter : pour les familles dont le prélèvement aura été rejeté deux fois il sera mis fin au prélèvement automatique par courrier de l'Agence Comptable.

La procédure étant inadaptée au solde dû par les familles des enfants demi-pensionnaires boursiers taux 2 et taux 3, ceux-ci devront opter pour un autre mode de paiement proposé ci-dessous.

Pour régler la demi-pension, par un autre moyen que le prélèvement automatique, vous pouvez effectuer votre paiement soit :

- par **chèque, en numéraires ou par virement sur le compte du Collège** (en motif de paiement indiquer le nom et prénom de l'enfant).
- par **télépaiement sur le site** du Collège (accès avec codes parentaux, ceux-ci sont différents pour chacun des enfants et parents).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service de gestion du Collège au 02-51-41-04-04 (Mme GIRAUDEAU, Gestionnaire ou Mme RICOLLEAU, secrétariat gestion).

A votre écoute et pour vous accompagner dans vos démarches, l'Assistant(e) Social(e), est également joignable au 02-51-41-04-04.

La Principale,

Mme Esther QUIRICONI